



Publié le : 12/11/2010  
Transmis en préfecture le : 15/11/2010

## EXTRAIT

Du Registre aux délibérations  
Du Conseil de la Communauté

### Réunion du CONSEIL du 05/11/2010

Nombre de membres en exercice : 170  
Date de la convocation à la réunion : 29 octobre 2010

**Présidente : Mme Martine AUBRY**  
(Secrétaire de Séance : M. Sébastien COSTEUR)

**Présents (145) :** M. ADYNS, M. AISSI, M. AMIELH, M. ANDRE, Mme AUBRY, M. BAERT, M. BAILLOT, M. BARRET, M. BENABBOU, M. BERNARD, M. BEZIRARD, Mme BIENCOURT, M. BLOT, M. BOCQUET, M. BODIOT, M. BOSSUT, Mme BOUCHART, M. BOUREL, M. BRAND, M. BREHON, M. CACHEUX, M. CAMBIEN, M. CASTELAIN, M. CAUCHE, M. CAUDRON, M. CHARLET, M. CODRON, M. COISNE, M. COLIN, M. COSTEUR, M. COUSIN, Mme CULLEN, Mme DARNEL, M. DAUBRESSE, Mme DE CLERCQ, M. DE SAINTIGNON, M. DEBREU, M. DECOCQ, M. DELABY, M. DELAHOUSSE, M. DELANNOY, M. DELEBARRE, M. DELEBARRE, M. DELRUE, Mme DEMESSINE, M. DERONNE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DESMARECAUX, M. DESPIERRE, M. DOJKA, M. DUBOIS, M. DUBUISSON, M. DUCROCQ, Mme DUHEM, M. DUJARDIN, M. DUQUENNE, M. DURAND, M. DURAND, M. DUSAUSOY, M. DUVAL, M. DUWELZ, M. ELEGEEST, Mme FABER, Mme FILLEUL, M. FOUCART, M. FREMAUX, M. GABRELLE, M. GADAUT, M. GAUTHIER, Mme GOUBE, M. GRIMONPREZ, M. GRUSON, M. HAESBROECK, M. HAYART, M. HENNO, M. HERBAUT, Mme HUVENNE, M. IFRI, M. JACOB, Mme JACQUOT, M. JANSSENS, M. JEGOU, Mme KECHEMIR, M. LANNOO, M. LEDOUX, M. LEFEBVRE, M. LEPRETRE, M. LESAFFRE, M. LIEVEQUIN, Mme LINKENHELD, M. LOOSVELT, M. MACQUET, M. MAIMOUNI, Mme MASSIET-ZIELENSKI, Mme MAUROY, M. MERTEN, M. MOLLE, M. MUNCH, M. OLSZEWSKI, M. OURAL, M. PACAUX, M. PASTOUR, M. PAU, M. PAUCHET, M. PAURON, M. PICK, Mme PINCEDE, M. PLANCKE, Mme PLOUVIER, M. PLUSS, M. PROVO, M. QUEVERUE, M. QUIQUET, M. RABARY, Mme REIFFERS, M. RENARD, M. RICHIR, Mme ROCHER, Mme RUSQUART, M. SANTRE, Mme SARTIAUX, Mme SCHARLY, M. SEGARD, M. SERHANI, Mme SIX, M. SPRIET, Mme STANIEC WAVRANT, Mme TELALI, M. TIR, M. TURPIN, M. VAN TICHELEN, M. VANBELLE, M. VANDIERENDONCK, M. VERBRUGGE, M. VERDONCK, M. VEROONE, M. VERSPIEREN, M. VICOT, M. WATTEBLED, M. WAYMEL, Mme WILLOQUEAUX, M. WOOD, M. ZOUTE.

**Excusés ayant donné pouvoir (25) :** M. BELIN (pouvoir à Mme DEMESSINE), Mme BOUDRY (pouvoir à M. DESMARECAUX), Mme BRESSON (pouvoir à M. TIR), M. DARMANIN (pouvoir à M. LEPRETRE), M. DAVOINE (pouvoir à Mme DUHEM), Mme DELACROIX (pouvoir à M. GABRELLE), M. DROART (pouvoir à M. PICK), M. GERARD (pouvoir à M. DELEBARRE), M. HOUSSIN (pouvoir à M. LOOSVELT), Mme KRIEGER (pouvoir à M. COUSIN), M. LEGRAND (pouvoir à Mme SCHARLY), M. LEMOISNE (pouvoir à M. RABARY), M. MARCHAND (pouvoir à M. MERTEN), M. MASSART (pouvoir à Mme MAUROY), Mme MULLIER (pouvoir à Mme RUSQUART), M. MUTEZ (pouvoir à Mme REIFFERS), M. PARGNEAUX (pouvoir à M. CACHEUX), M. REMORY (pouvoir à M. JACOB), Mme RINGOTTE (pouvoir à M. GADAUT), M. RONDELAERE (pouvoir à M. BAILLOT), M. TARDY (pouvoir à M. VERBRUGGE), Mme VANCOILLIE (pouvoir à Mme STANIEC WAVRANT), M. VERCAMER (pouvoir à M. PAUCHET), M. VIGNOBLE (pouvoir à M. CAUCHE), M. WILLOCQ (pouvoir à M. BOCQUET).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET RECHERCHE - RECHERCHE ET INNOVATION

**Filière TIC - Association CITC EURARFID - Participation financière - Avenant n° 2 à la convention d'objectif 2010**



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET RECHERCHE - RECHERCHE ET INNOVATION

**Filière TIC - Association CITC EURARFID - Participation financière - Avenant n° 2 à la convention d'objectif 2010**

Rapport de Mme la Présidente au Conseil de la Communauté : **ADOpte A LA MAJORITE ( MM. OURAL et DE SAINTIGNON n'ayant pas pris part au vote)**  
**Ont signé tous les membres présents**

Par délibération n° 09 C 0539 du 6 novembre 2009, le Conseil a décidé le versement d'une participation d'un montant de 140 000 euros au bénéfice de l'association CITC EURARFID pour son fonctionnement.

Cette participation a été portée à 175 000 euros par un avenant à la convention d'objectifs, autorisé par la délibération n° 10 C 0284 du 25 juin 2010, en vue de soutenir l'investissement de matériel dédié à l'équipement de deux plates-formes de test RFID.

Aujourd'hui, de façon complémentaire, CITC EURARFID sollicite Lille Métropole pour le soutenir dans le cadre de son action sur le projet de déploiement de la Carte de Vie Quotidienne : Lille[Numérique]XXL.

Le projet Lille[Numérique]XXL consiste à fédérer les expérimentations et à déployer une offre de services publics et commerciaux dématérialisée, sans rupture et mobile, alliant sécurité et liberté, en adéquation et interaction avec les attentes de tous les publics (touriste, citoyen, personnes handicapées, personnes âgées, enfants, agents ...), accessible par les équipements mobiles sans contact tel que les téléphones portables NFC, clés USB NFC, cartes sans contact, tablette ou PDA ...

Lille[Numérique]XXL prend appui, à la fois sur le développement d'un projet d'accès à des services de vie quotidienne et un projet de système de transport intelligent, dont un système de billetterie sans contact, intégrant l'accès au service de transports publics (vélo, métro, tramway ...) de la métropole lilloise mais également des services de transports belges.

Le projet Lille[Numérique]XXL comprend donc deux volets :

- Le déploiement de supports sans contact (cartes, clé USB ...) permettant l'accès à un bouquet de services de vie quotidienne et services commerciaux par et pour le citoyen.
- Une offre publique d'info-service mobile et augmentée par les potentialités du numérique et du téléphone mobile mais également enrichie par les contributions de l'usager.

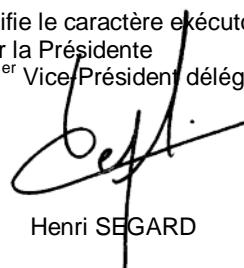
L'enjeu est de constituer une identité collective territoriale à travers la mutualisation de services des différents domaines d'activités, initiés ou gérés, existants ou futurs, par le public ou privé, définis ci-dessous : Transports, activités scolaires/périscolaires, activités culturelles, activités sportives et de loisirs.

CITC Eurarfid, dans le cadre de son action générale, accompagne le projet sur l'aspect technologique.

En conséquence, il vous est proposé, la Commission Economie consultée, de :

- 1) autoriser le versement de la subvention de 50 000 EUR à l'association CITC EURARFID, portant la subvention totale à 225 000 euros ;
- 2) autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 2 à ladite convention ;
- 3) imputer la dépense sur l'opération DEC0400139, nature G 6574, fonction G 90, dans la limite des crédits inscrits dans nos documents budgétaires.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte  
 Pour la Présidente  
 Le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué

  
 Henri SEGARD

